

[PROJET] Commission "Recherche de Partenaires"

Objectifs

La commission "Recherche de Partenaires" a pour mission d'identifier et de proposer des stratégies visant à attirer des sponsors, mécènes et autres soutiens financiers pour la ligue. Son rôle sera d'aider au renforcement de nos ressources financières et matérielles pour assurer le développement et la pérennité de nos activités.

Toutefois, il est important de préciser que la commission ne disposera pas de pouvoir décisionnel. Elle aura pour rôle d'émettre des avis et des recommandations, ainsi que de participer à la mise en œuvre des actions décidées par le bureau et le comité directeur.

Interventions et actions possibles (non exhaustives)

Identification et prospection de partenaires potentiels

- Établir une liste d'entreprises, institutions, fondations ou particuliers susceptibles de soutenir l'association.
- Développer une stratégie de prospection adaptée (prises de contact, envoi de dossiers de partenariat, organisation de rendez-vous).
- Proposer au bureau et au comité directeur des recommandations sur les partenaires à cibler et les meilleures approches à adopter.

Développement d'offres de partenariat

- Concevoir différentes formules de partenariat (sponsoring financier, dons en nature, mécénat, etc.) en cohérence avec les besoins de la ligue.
- Définir des contreparties attractives pour les partenaires (visibilité sur les supports de communication, présence lors d'événements, etc.).
- Émettre des recommandations sur la structuration des offres et les ajustements nécessaires en fonction des retours des partenaires.

Mise en place de campagnes de financement

- Participer à l'organisation d'événements de levée de fonds sous la supervision du bureau et du comité directeur.
- Contribuer au lancement d'appels aux dons auprès des adhérents, sympathisants et réseaux professionnels.
- Étudier l'opportunité d'utiliser des plateformes de financement participatif et faire des recommandations sur leur mise en place.

Suivi et fidélisation des partenaires

- Assurer une relation de proximité avec les partenaires en coordination avec le bureau et le comité directeur pour garantir leur engagement dans la durée.
-

Composition et fonctionnement

- La commission sera composée de membres motivés ayant un intérêt pour la recherche de financement et la communication.
- Elle travaillera en étroite collaboration avec le bureau et le comité directeur, qui auront la responsabilité des décisions stratégiques et des actions à engager.
- Des réunions régulières seront organisées pour suivre l'avancement des actions, ajuster les recommandations et assurer une bonne coordination avec les instances dirigeantes.
- Les avis et recommandations de la commission seront soumis au bureau et au comité directeur pour validation et mise en œuvre des décisions finales.

[PROJET] Commission "Animateurs Bénévoles"

Objectifs

La commission "Animateurs Bénévoles" aura pour mission de constituer, structurer et entretenir un vivier d'animateurs bénévoles capables d'assurer les animations de la ligue. Elle jouera un rôle consultatif en émettant des avis et des recommandations sur les meilleures pratiques en matière de recrutement, de formation et de gestion des bénévoles. De plus, les membres de la commission participeront activement en tant qu'animateurs bénévoles lors des événements, contribuant ainsi à l'exemplarité et à l'engagement de la commission. Les décisions finales concernant les actions à entreprendre seront prises par le bureau et le comité directeur, mais la commission participera activement à leur mise en œuvre.

Interventions et actions possibles (non exhaustives)

1. **Création et entretien d'un vivier d'animateurs bénévoles**
 - **Définir les profils adaptés** aux différentes animations et événements de la ligue.
 - **Proposer des stratégies de recrutement** pour attirer de nouveaux animateurs, en ciblant les bénévoles au sein des clubs (moniteurs, licenciés...)
 - Participer activement à la **mise en œuvre des actions de recrutement**
 - **Participer au recensement** des bénévoles, suivre leurs disponibilités, compétences et motivations.
 - **Recommander des stratégies de mobilisation** pour renforcer la présence et l'engagement des bénévoles lors des événements.
 - **Participer en tant qu'animateur bénévole** dans les événements afin de montrer l'exemple et encourager l'engagement des autres bénévoles.
2. **Formation et préparation des animateurs bénévoles**
 - **Formuler des recommandations** sur les besoins en formation pour les animateurs bénévoles en fonction des événements à venir
 - **Proposer des axes d'amélioration** et des processus d'accompagnement des nouveaux animateurs.
3. **Fidélisation et reconnaissance des animateurs bénévoles**
 - **Proposer des recommandations** pour la valorisation des bénévoles et l'amélioration de leur expérience au sein de la ligue
 - **Émettre des avis** sur les moyens à mettre en place pour maintenir un engagement durable des bénévoles
 - Participer à la **mise en œuvre des actions de reconnaissance** et de remerciement, en collaboration avec le bureau et le comité directeur.
 - **Participer en tant qu'animateur bénévole** pour témoigner de l'impact et de la reconnaissance, contribuant ainsi à l'engagement des nouveaux bénévoles.

Rôle consultatif et processus décisionnel

- La commission "Animateurs Bénévoles" jouera un rôle consultatif en émettant des avis et des recommandations sur toutes les questions relatives au bénévolat et à l'animation.
- Les **décisions finales concernant les actions à entreprendre** (recrutement, formations, gestion des bénévoles, etc.) resteront du ressort du bureau et du comité directeur, qui valideront les propositions émises par la commission.
- La commission participera activement à la **mise en œuvre des actions** validées par le comité directeur, mais elle n'aura pas de pouvoir décisionnel.
- En tant que **membres actifs**, les membres de la commission participeront eux-mêmes en tant qu'animateurs bénévoles lors des événements pour garantir leur efficacité et leur soutien à l'ensemble des bénévoles.

Composition et fonctionnement

- La commission sera composée de membres ayant des compétences dans le domaine de l'animation, du bénévolat et de l'organisation d'événements. Les membres devront également être prêts à s'investir en tant qu'animateurs bénévoles lors des événements.
- Des réunions régulières seront organisées pour permettre à la commission de formuler ses recommandations et suivre la mise en œuvre des actions.
- La commission rendra compte de ses travaux au comité directeur et au bureau, qui prendra les décisions finales.

[PROJET] Commission "Disciplines Associées"

Objectifs

La commission "Disciplines Associées" a pour mission de développer et promouvoir les disciplines : Canne et bâton, savate forme, savate défense. Elle travaillera à structurer, encadrer et valoriser ces pratiques afin d'élargir l'offre sportive et d'attirer un public diversifié.

Son rôle sera d'identifier les opportunités de développement, de proposer des actions en faveur de l'intégration de ces disciplines et de favoriser leur reconnaissance au sein de la ligue. Elle contribuera également à l'organisation d'événements, à la mise en place de formations et au respect des règlements spécifiques à ces pratiques.

Toutefois, il est important de préciser que la commission ne disposera pas de pouvoir décisionnel. Elle aura pour rôle d'émettre des avis et des recommandations, ainsi que de participer à la mise en œuvre des actions décidées par le bureau et le comité directeur.

Interventions et actions possibles (non exhaustives)

1. Développement et Promotion

- Encourager la pratique des disciplines associées en complément de la savate boxe française.
- Organiser des événements, démonstrations ou compétitions pour faire découvrir ces disciplines.
- Collaborer avec des clubs, fédérations ou autres instances pour élargir l'offre sportive.

2. Réglementation et Encadrement

- Veiller au respect des règlements en lien avec les disciplines associées.
- Assurer la conformité avec les règles fédérales et les orientations de la ligue.
- Mettre en place des formations pour arbitres, entraîneurs et encadrants.

3. Intégration et Accessibilité

- Favoriser l'accès aux disciplines associées pour différents publics (jeunes, seniors, personnes en situation de handicap).
- Proposer des passerelles entre les disciplines pour attirer de nouveaux pratiquants.
- Encourager la mixité et l'inclusion dans les pratiques sportives.

4. Organisation et Gestion des Compétitions

- Planifier des compétitions et événements spécifiques aux disciplines associées.

